MEHUN Mag

Magazine d'Informations Municipales de la ville de Mehun-sur-Yèvre

N°91
Novembre 2026

Vie municipale - p.04-05



Infos municipales - p.06-07



Enfance / Jeunesse - p.12



Les temps forts - p.14-17





591ème Foire de la Saint-André

Samedi 28 et dimanche 29 novembre 2026

ÉDITO

Chères Mehunoises, chers Mehunois,

L'année qui s'achève aura été marquée par des conditions climatiques exceptionnelles. Les épisodes de canicule que nous avons connus nous rappellent que le changement climatique n'est plus une réalité lointaine. Il impacte désormais directement notre quotidien, nos habitudes et notre façon de penser l'avenir de notre territoire.

Durant cette période, **une attention particulière a été portée à nos aînés et aux personnes les plus vulnérables.** Je tiens à remercier les agents municipaux, les associations, les bénévoles et tous les habitants qui ont participé à cet élan de solidarité. Cette proximité et cette vigilance collective sont des valeurs essentielles de notre commune.

L'année a également été marquée par la poursuite du dialogue avec les habitants. Les réunions publiques organisées dans les quartiers, les temps d'échange sur les projets municipaux et les rencontres de proximité témoignent de notre volonté de construire l'avenir de Mehun-sur-Yèvre avec vous. **Ces échanges sont indispensables pour mieux comprendre les attentes des habitants et adapter notre action aux réalités du terrain.**

Dans le même temps, les collectivités locales traversent une période particulièrement difficile. Les dépenses augmentent fortement : coût de l'énergie, hausse des cotisations retraites des employeurs territoriaux, revalorisations salariales, inflation des matériaux et des prestations. Pour une ville comme la nôtre, qui assume un rôle de centralité et propose de nombreux services, équipements et infrastructures au bénéfice de toute la population, ces évolutions pèsent lourdement sur nos finances.

Parallèlement, les concours financiers de l'État diminuent et les orientations annoncées dans la prochaine loi de finances suscitent de fortes inquiétudes pour l'avenir des collectivités. Demander toujours plus aux communes tout en limitant leurs moyens d'action fragilise l'investissement local et les services publics de proximité.

Face à cette situation, **nous faisons le choix de la responsabilité.** Nous devrons poursuivre nos efforts de maîtrise des dépenses, renforcer la sobriété énergétique de nos bâtiments et de nos équipements, adapter nos modes de fonctionnement et améliorer notre efficacité. Ces efforts sont indispensables pour préserver une fiscalité juste et continuer à offrir un service public de qualité aux Mehunois.

Mais la rigueur ne doit pas conduire au renoncement.

Notre ambition pour Mehun-sur-Yèvre demeure intacte.

Nous poursuivons notre **action en faveur du logement** afin de répondre aux besoins des familles, des jeunes actifs et des séniors. Nous continuons à **soutenir nos commerces, nos entreprises et l'attractivité économique du territoire,** tout en favorisant l'accueil de nouvelles activités.

Nous poursuivons également nos actions pour **renforcer la sécurité et la tranquillité publiques**, attentes légitimes de nos concitoyens. Prévention, présence sur le terrain, coopération avec les services de l'État et amélioration de nos équipements demeurent des priorités afin que chacun puisse vivre sereinement dans notre ville.

Nous préparons également l'avenir à travers des projets structurants. Le travail engagé autour du retour d'une piscine à l'échelle du bassin de vie en est une illustration. Cet équipement répond à des enjeux d'apprentissage de la natation, de pratique sportive, de santé publique et d'adaptation aux évolutions climatiques. Il démontre que nous pouvons conjuguer maîtrise des dépenses et vision de long terme.

Plus largement, les projets présentés dans ce numéro témoignent de notre **volonté de renforcer l'attractivité de notre ville, d'améliorer le cadre de vie des habitants et d'accompagner les transitions auxquelles notre territoire est confronté.**

À l'approche des fêtes de fin d'année, je me réjouis également du renouveau de la Saint-André. Ce rendez-vous populaire participe à l'animation de notre centre-ville, au soutien de nos commerçants et au rayonnement de Mehun-sur-Yèvre. Il illustre l'attachement que nous portons à notre identité et à la vitalité de notre commune.

Dans un contexte exigeant, notre ligne de conduite reste claire : **écouter, agir avec responsabilité et préparer l'avenir sans renoncer à nos ambitions.**

Avec sérieux, pragmatisme et détermination, nous continuerons à faire avancer Mehun-sur-Yèvre au service de tous.



Christian GATTEFIN
Maire

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année auprès de vos proches.

Christian GATTEFIN



SOMMAIRE

Édito | 02
Ça s'est passé | 03
Vie municipale | 04 - 05
Infos municipales | 06 - 07
Réglementation | 08
Économie / Habitat | 09
Environnement | 10 - 11
Enfance / Jeunesse | 12
Culture / Animations | 13
Les temps forts | 14 - 17
Vie associative et sportive | 18 - 19
Agenda | 20 - 21
À vous de jouer ! | 22
Tribune libre | 23

Mehun Mag n°91 - Novembre 2026
Directrice de la publication : Aude FLEUREAU
Rédaction : Léa POULHÈS, Isabelle CORT, Aude FLEUREAU
Impression : Concordances Bourges - **Crédits photos :** Ville de Mehun-sur-Yèvre
www.ville-mehun-sur-yevre.fr



Sortie à Beauval



Fête Médiévale



Les Jardins en Fête



Forum des associations



Marathon du Cher



Cross du collège



Commémoration du 11 novembre 1918



Repas des aînés

Vœux à la population

Christian GATTEFIN, Maire de Mehun-sur-Yèvre et le Conseil municipal, invitent tous les Mehunois à se retrouver **à l'occasion des vœux du Nouvel An le lundi 11 janvier à 18h, au centre socioculturel André Malraux.**
À cette occasion, aura également lieu **le tirage au sort des gagnants de l'opération « Passeport de Noël »** des commerces.*
*Plus d'informations dans la rubrique « Les temps forts », page 17.



Nouveaux arrivants

Les personnes nouvellement installées sur la commune **sont invitées à se faire connaître** à l'accueil de la mairie ou à transmettre leurs coordonnées par mail à l'adresse dircom@ville-mehun-sur-yevre.fr.
Elles recevront le guide numérique des nouveaux arrivants.

NOUVEAU

Le Conseil municipal des jeunes

Le Conseil municipal des jeunes est une instance de participation citoyenne destinée aux collégiens de la commune. Il leur permettra de mieux comprendre le fonctionnement de la municipalité, de faire entendre leurs idées et de contribuer à des projets utiles à la vie locale.

Le conseil sera accompagné par des élus et des agents municipaux, tout en laissant aux jeunes une place centrale dans le choix et la réalisation de leurs actions.

L'objectif de ce dispositif, qui sera prochainement mis en place, est de :

- donner la parole aux jeunes
- favoriser leur engagement citoyen et leur participation à la vie démocratique
- faire découvrir le fonctionnement d'une mairie et des collectivités
- développer l'écoute, le débat, le travail en équipe et la prise de responsabilité
- réaliser des projets concrets au bénéfice des jeunes et de l'ensemble des habitants.

Les jeunes seront élus pour une durée de 2 ans. Les modalités de candidature seront communiquées ultérieurement.

NOUVEAU

Les réunions de quartier

Trois réunions ont déjà eu lieu pour les habitants des quartiers Gandebert, Méraut/Boulard et Somme. Voici quelques explications sur ce nouveau dispositif.



Pourquoi ces réunions ?

Cette idée, née d'une volonté exprimée par les habitants et les élus, s'est concrétisée à l'automne par la mise en place de trois premiers rendez-vous.

À travers ces réunions, **la municipalité instaure un rendez-vous régulier entre les Mehunois et leurs élus,** fondé sur l'écoute, l'échange et la proximité afin de mieux connaître leurs préoccupations et de recueillir leurs propositions.

Quels sujets y sont abordés ?

Les échanges peuvent porter aussi bien sur des sujets très concrets concernant la vie quotidienne et le cadre de vie dans chaque quartier que sur les projets municipaux en cours ou à venir à l'échelle de la ville.

Comment ces réunions s'organisent-elles ?

Situées sur des espaces publics, les premières réunions ont eu lieu en fin de journée et ont duré environ deux heures, laissant le temps aux habitants de se joindre au groupe.

Seront-elles régulières ?

La municipalité souhaite inscrire ces rencontres dans la durée et les organiser progressivement dans les différents quartiers de la commune. De nouvelles rencontres auront lieu dans les autres quartiers au retour des beaux jours. **Les dates seront communiquées ultérieurement.** Consultez l'agenda du site internet de la ville pour connaître ces dates.



Piscine : une ambition pour le territoire, des actions concrètes pour nos enfants

L'accès à la natation est un enjeu majeur pour notre territoire. Il répond à un double objectif : permettre à chaque enfant d'apprendre à nager et offrir à tous les habitants un équipement contribuant à la santé, au bien-être et à la qualité de vie. C'est dans cet esprit que la municipalité travaille sur deux axes complémentaires.

Le premier concerne le projet de retour d'une piscine sur le territoire de Mehun-sur-Yèvre. Une première réunion s'est tenue début juillet sous l'égide du Sous-Préfet de Vierzon, réunissant les maires et les représentants des intercommunalités concernées. La volonté partagée est de **construire un équipement accessible à l'ensemble de la population, au service des familles, des scolaires, des associations et de la pratique sportive et santé.** L'apprentissage de la natation pour les enfants constitue la priorité de cette réflexion.

En parallèle, la municipalité agit dès maintenant pour répondre aux besoins des élèves. **Un créneau a pu être obtenu à la piscine de Vierzon pour le premier trimestre 2027, permettant à des classes de bénéficier d'un cycle d'apprentissage de la natation.** D'autres pistes sont également à l'étude, notamment l'organisation de stages de découverte et d'apprentissage pendant les vacances scolaires, afin d'offrir à davantage d'enfants la possibilité de se familiariser avec le milieu aquatique.

Parce que savoir nager est une compétence essentielle pour la sécurité et l'autonomie de nos jeunes, la ville poursuit son engagement avec une conviction forte : préparer un équipement durable pour le territoire tout en développant dès aujourd'hui des solutions concrètes pour les générations futures.

NOUVEAU

Quais d'abribus

Pour améliorer la desserte des transports en commun sur notre commune et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, **deux nouveaux quais de bus sont en cours d'installation** sur l'avenue Raoul Aladenize au niveau de la station Intermarché. Dans cette même optique d'accessibilité, une réfection est en cours pour les abris des zones « Petit-bois » et « Malandries ».

NOUVEAU

La mairie s'illumine

Grâce à l'installation de nouveaux projecteurs LED à couleur variable sur son fronton, la mairie s'illumine désormais à l'occasion des commémorations nationales, des journées de sensibilisation et des événements marquants, afin de témoigner de la solidarité et de l'engagement de notre commune. Une réalisation symbolique et responsable, au service de la commune, effectuée en régie pour en maîtriser les coûts.

Rencontre entre jeunes et élus

À la suite d'un atelier consacré à la citoyenneté, animé par Pierre LECELLIER, conseiller municipal, Christian GATTEFIN, maire et Fabienne THIAULT, adjointe, ont reçu des jeunes accompagnés dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), à l'occasion de la semaine des missions locales.

Comprendre la citoyenneté et le rôle des élus

Ils ont abordé plusieurs sujets essentiels : le conseil municipal des jeunes, le recensement, le vote (respect de la parité, choix des représentants...) ou encore les symboles de la République. Autant de thèmes qui ont permis aux participants d'échanger et de mieux comprendre le fonctionnement de la vie citoyenne.

Des idées concrètes pour la jeunesse

Les jeunes ont également profité de ce temps d'échange pour faire entendre leurs attentes et leurs envies pour Mehun-sur-Yèvre, comme le retour de la foire de la Saint-André, la création d'aides financières (notamment pour passer le BAFA) et d'espaces de convivialité pour les jeunes.

Donner la parole aux jeunes pour les rendre acteurs de leur territoire

Ce moment a été enrichissant pour tous et rappelle l'importance du dialogue entre les jeunes et les représentants de la commune.



Nouveaux commerces et services

- **CROIS EN TES RÊVES**
  Vente de vêtements grandes tailles (du 48 au 60) et de créations artisanales.
  153 rue Jeanne d'Arc
  06 67 71 46 64 - enzoclara2012@gmail.com

- **LE FONDANT DE MEHUN**
  Boulangerie et pâtisserie (dépôt)
  127 rue Jeanne d'Arc

Retrouvez l'annuaire complet des commerces et entreprises de Mehun-sur-Yèvre sur le site internet de la ville.

Les nouveaux commerces qui souhaitent apparaître dans cette rubrique sont invités à remplir le formulaire dédié, disponible sur le site internet de la ville.

Recensement 2027

Le recensement de la population se déroulera à Mehun-sur-Yèvre du 21 janvier au 20 février 2027. Il concerne l'ensemble des Mehunois, soit environ 3 700 logements.



À quoi sert le recensement ?

Accepter de se faire recenser est un geste civique et utile qui **permet de déterminer la population officielle de chaque commune**.

Les résultats servent à l'État pour définir :

- **les budgets alloués aux communes en fonction du nombre d'habitants : plus une commune est peuplée, plus la dotation financière qui lui est attribuée est importante**
- le nombre d'élus au Conseil municipal pour les mandats suivants
- les besoins de la population (école, logements...).

C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe.

Comment s'organise le recensement ?

Le recensement de la population est préparé sur la base des adresses communiquées par la direction régionale de l'INSEE du Centre-Val de Loire.

Le maire est chargé d'organiser les opérations de collecte dans la ville en coordination avec la Direction des Affaires Générales. Une équipe de 15 agents et un suppléant sera coordonnée par Mesdames Nathalie AUDRY et Edith MOREAU.

Quel est votre rôle ?

Avant le 21 janvier, les habitants recevront dans leur boîte aux lettres un courrier officiel de la mairie.

Entre le 21 janvier et le 20 février 2027, un agent recenseur, muni d'une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire, **se présentera à votre domicile** :

- une première fois pour **déposer dans votre boîte aux lettres une notice explicative, comportant vos codes personnels pour procéder au recensement en ligne via le site de l'INSEE : www.le-recensement-et-moi.fr**
- une seconde fois, **si vous n'avez pas réalisé la démarche en ligne ou que vous ne pouvez pas répondre par internet.** Dans ce cas, vous pourrez utiliser **les questionnaires papier que votre agent recenseur viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous** (une feuille de logement et un bulletin individuel par personne vivant dans le logement).

Comment sont protégées vos données ?

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). **La participation au recensement revêt un caractère obligatoire et les données recueillies sont exclusivement exploitées sous forme de statistiques par l'INSEE** (Institut National de la Statistique et des Études Économiques). Les questionnaires exploités ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

À chaque étape, les personnes intervenant pour le recensement sont soumises à une obligation de réserve et au secret professionnel.

Renseignements auprès de la Direction des Affaires Générales :

- administration@ville-mehun-sur-yevre.fr
- 02 48 57 00 49 ou 02 48 57 02 03
- www.le-recensement-et-moi.fr

Inscription sur les listes électorales

L'élection présidentielle aura lieu le dimanche 18 avril et le dimanche 2 mai 2027.

Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans recensés et pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018.

En cas de déménagement :

- **depuis une autre commune :** il est nécessaire de s'inscrire dans sa nouvelle commune.
- **dans la même commune :** il faut informer la mairie de votre nouvelle adresse, fournir un justificatif de domicile de moins de trois mois, la copie d'une pièce d'identité en cours de validité et remplir le formulaire papier ou faire la démarche en ligne. À défaut, vous ne recevrez pas vos documents électoraux (carte d'électeur et propagande électorale). Attention à bien vérifier le lieu de votre nouveau bureau de vote.

Dans tous les cas, l'inscription est possible en ligne ou en mairie mais doit se faire au plus tard le vendredi 12 mars 2027 pour pouvoir voter à ce scrutin.

En cas d'empêchement, il est possible d'**effectuer une procuration dès maintenant**. Elle devra être validée dans un commissariat, à la gendarmerie ou en ligne pour les personnes disposant d'une identité numérique vérifiée « France Identité ». Il est conseillé d'effectuer cette démarche le plus tôt possible. Le porteur de la procuration devra se déplacer dans le bureau de vote de l'électeur qu'il représente le jour du vote.

Le jour du scrutin, la version originale d'un document d'identité avec photo est exigée (carte d'identité, passeport, permis de conduire...).

Pour toutes les démarches relatives aux élections, rendez-vous sur www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches ou auprès du service « Élections » de la mairie.

NOUVEAU

Horaires d'ouverture de la mairie

Afin de faciliter les démarches en mairie, les horaires d'ouverture de l'accueil ont évolué depuis le 1er septembre 2026.

En plus des horaires habituels, l'accueil de la mairie est désormais ouvert les jeudis et samedis matin :

- lundi, mercredi et jeudi : 8h30 > 12h – 13h30 > 17h
- mardi : 13h30 > 17h
- vendredi : 8h30 > 12h – 13h30 > 16h45
- samedi : 9h > 12h.

Une permanence du service Urbanisme est également assurée un samedi par mois.

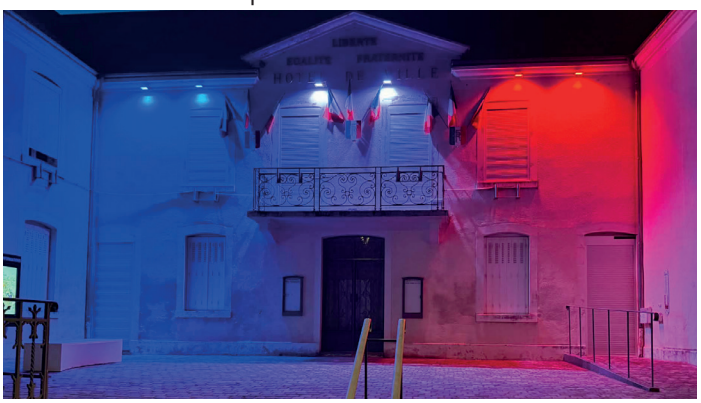

Affichage légal

L'affichage légal des arrêtés, décisions et délibérations de la ville, auparavant réalisé en papier à l'accueil de la mairie, est désormais accessible sur la borne d'affichage numérique placée sur le parvis de la mairie.

NOUVEAU

Gratuité de la bibliothèque

Depuis le 1er septembre 2026, **l'abonnement à la bibliothèque municipale Alain-Fournier est gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans.** L'objectif est de **faciliter l'accès à la culture** pour les plus jeunes et de permettre à chacun d'accéder à du contenu de qualité.

Pour les plus de 18 ans, les tarifs sont les suivants : 19€/an pour les Mehunois, 26€/an pour les lecteurs hors commune.

Ces abonnements donnent accès à une variété conséquente d'ouvrages, CD, DVD, magazines... La bibliothèque propose également de nombreuses expositions, concerts, animations, ateliers...



Chiens et chats, que dit la loi ?

Les animaux domestiques, comme les chiens et les chats, sont régulièrement à l'origine de problèmes sur la commune. Voici quelques rappels concernant la réglementation qui encadre leur détention et la responsabilité de leur propriétaire.

Concernant les chiens :

- il est **interdit de laisser les chiens divaguer seuls et sans maître sur les voies publiques et dans les lieux publics de la commune.** Tout chien circulant sur la voie publique et dans les lieux publics, même accompagné, **doit obligatoirement être tenu en laisse**. Cette laisse doit être reliée physiquement à la personne et être assez courte pour éviter tout accident.

- **les chiens de 1ère et 2ème catégories doivent être muselés et tenus en laisse dans les lieux publics et en zone urbaine.** Leurs propriétaires doivent obligatoirement disposer d'un **permis de détention et procéder à la déclaration de l'animal** auprès de la mairie.

- **en cas de morsure de chien, quelle que soit la gravité, les propriétaires de l'animal doivent obligatoirement faire une déclaration à la police municipale.**

- toute personne accompagnée d'un chien doit immédiatement procéder au **ramassage des déjections de l'animal sur le domaine public.** Des sacs sont à disposition à l'accueil de la mairie et des services techniques.



Concernant les chats :

- de nombreux chats errants non stérilisés sont signalés sur la commune. Leur prolifération, si elle n'est pas contrôlée, peut devenir un réel problème sanitaire et engendrer des maladies transmissibles à l'homme. Il est donc important de réguler cette prolifération.

- **à noter que la commune a une convention avec l'association « 30 Millions d'Amis » renouvelée chaque année pour permettre le trappage et la stérilisation des chats errants.**

- **il est interdit de nourrir un chat errant non identifié, que ce soit sur la voie publique ou sur le domaine privé.** Le dépôt de nourriture peut attirer des espèces nuisibles (rats...) et engendrer des problèmes sanitaires.

- **seuls les chats errants appartenant à une association peuvent être nourris. Il s'agit de « chats libres ».** Dans la ville, ils sont identifiés par un tatouage en forme de cœur, de « S » ou de « P » dans l'oreille.

Enfin, **tous les animaux de compagnie doivent être identifiés,** c'est-à-dire enregistrés dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques en France. L'identification doit avoir lieu avant l'âge de 4 mois pour les chiens et de 7 mois pour les chats.

Sécurité routière : réglementation des « EDPM »

Le port du casque, homologué et attaché, est désormais **obligatoire pour tous les conducteurs de trottinettes électriques (EDPM - Engin de Déplacement Personnel Motorisé)** dans l'ensemble du département du Cher (arrêté préfectoral N° 2026-0922).

Cette obligation **s'applique sur l'ensemble des voies ouvertes à la circulation publique dans le Cher, y compris sur les pistes cyclables.**

En cas de non-respect, les usagers s'exposent à une contravention de 4ème classe, soit une **amende forfaitaire de 135 €.** Des rappels de la réglementation ont été assurés par la police municipale pendant l'été. Les usagers seront désormais verbalisés en cas d'infraction.

Pour rappel, **il est obligatoire de** :

- porter un casque homologué et attaché
- être âgé de 14 ans minimum
- rouler seul sur un engin
- avoir une assurance responsabilité civile
- rouler à une vitesse maximale de 25 km/h
- disposer des équipements obligatoires sur son engin :
  - > avertisseur sonore
  - > feux avant
  - > catadioptres
  - > feux arrière
  - > système de freinage.



Contrôles de vitesse

Suite aux signalements de nombreux habitants concernant la vitesse excessive de certains automobilistes, des contrôles de vitesse sont régulièrement réalisés sur la commune par la police municipale. Lors des premiers contrôles, les automobilistes en infraction ont fait l'objet d'un rappel de la réglementation.



Stationnement

Pour rappel, en zone de rencontre dans le centre-ville de Mehun-sur-Yèvre, **l'arrêt et le stationnement ne sont autorisés que sur les places matérialisées au sol. Il est interdit de s'arrêter ou de stationner à cheval sur un trottoir.**

Les « arrêt-minute »

Quatre places « d'arrêt-minute » ont été créées et permettent un stationnement de 15 minutes maximum. Elles sont situées :

- rue Jeanne d'Arc juste avant « La Civette »
- place Jean Manceau devant « Pains et Gourmandises »
- rue Jeanne d'Arc devant « Au fil des points »
- rue Jeanne d'Arc devant « le Fournil du Saint-Syph »

Chaque place est matérialisée par un panneau. Les règles de stationnement sur ces places sont valables chaque jour et à toute heure.

Zone bleue

Le stationnement en zone bleue dans le centre-ville et le quartier du Saint-Syph est limité à 1h30. Une exception est faite pour la durée de stationnement sur le parking du 14 juillet qui est de 4h maximum.

Respect de la signalétique

Dans un souci d'efficacité, il est demandé à chacun de respecter la signalétique mise en place pour permettre aux agents de la ville de procéder à l'entretien de la commune, notamment :

- sur la place du Général Leclerc, à l'issue du marché et ce jusqu'à 15h, pour permettre le nettoyage de la place une fois que l'ensemble des commerçants a quitté les lieux
- lors des actions de débroussaillage, pour faciliter l'accès des agents et éviter le risque de détérioration des véhicules à proximité.

Préparer l'habitat de demain

À Mehun-sur-Yèvre, **le logement social connaît une nouvelle dynamique grâce au travail mené entre la municipalité et les bailleurs sociaux.** L'ambition est claire : proposer des logements plus confortables, mieux adaptés aux besoins des habitants et capables de répondre aux défis climatiques des prochaines décennies.

France Loire porte actuellement deux projets importants sur la commune :

- aux Malandries, la construction de 12 logements neufs viendra finaliser la transformation du quartier après la démolition de la dernière tour
- rue Paul-Besse, 24 logements destinés prioritairement aux aînés seront réalisés afin de favoriser le maintien à domicile dans des logements accessibles, fonctionnels et économes en énergie.

De son côté, **Val de Berry poursuit son engagement pour le renouvellement du parc de logements.** Le bailleur a acquis, auprès de la commune, les immeubles des 82 et 84 rue Jeanne d'Arc, vacants et fortement dégradés. Après leur démolition, **un nouveau projet de construction permettra de redonner vie à ce secteur** dans une logique de renouvellement urbain et de reconstruction de la ville sur elle-même, sans consommation de foncier.

Parallèlement, **la rénovation énergétique des logements des rues Henri Barbusse et André Brému est en cours de planification dans les années à venir.** Ces travaux permettront d'améliorer le confort des habitants tout au long de l'année, de réduire les consommations énergétiques et de renforcer la résilience des bâtiments face aux évolutions du climat, notamment lors des épisodes de fortes chaleurs.

La dynamique engagée devrait se poursuivre avec de nouvelles opérations à l'étude, notamment **dans le secteur du Gué Marin, où plusieurs projets devraient obtenir une programmation dès 2027**.

L'ensemble de ces programmes traduit une volonté partagée de **développer une offre de logements diversifiée, adaptée à toutes les étapes de la vie, favorisant la mixité sociale et l'équilibre des quartiers.**

Cette **ambition est également soutenue par le travail réalisé avec Bourges Plus dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme,** afin de faciliter l'émergence de nouveaux projets d'habitat dans différents secteurs de la commune.



Petit-déjeuner employeur

Ce moment d'échange a été l'occasion d'aborder deux sujets majeurs pour l'avenir économique du territoire :

- **la création de la nouvelle zone d'activités industrielles et commerciales des « Aillis 2 »**, un projet structurant destiné à renforcer l'attractivité de notre commune et à offrir de nouvelles opportunités d'implantation et de développement économique
- **la présentation d'un dispositif d'accompagnement au recrutement**, conçu pour aider les entreprises à répondre à leurs besoins en matière de compétences et à faciliter leurs démarches de recrutement.

Au-delà de ces présentations, cette rencontre est avant tout un temps d'écoute et de dialogue permettant de recueillir les observations et les attentes des entreprises sur les enjeux auxquels elles sont confrontées au quotidien.

Remise de médailles chez Socopresses

Le 4 septembre dernier, **la municipalité a assisté à la remise des médailles d'honneur du travail au sein de l'entreprise Socopresses**, dirigée par Laurent et Sophie ESPEJO. Implantée à Mehun-sur-Yèvre depuis 1982, cette société spécialisée dans les presses et machines spéciales contribue activement au dynamisme économique et à l'emploi local. À travers sa présence, la ville tenait à saluer le savoir-faire de cet acteur industriel majeur et à féliciter chaleureusement les sept salariés distingués (échelons Argent, Vermeil, Or et Grand Or) pour leur fidélité et leur engagement durable.



DS Smith CIM

Le 29 octobre dernier, la municipalité et Maud GESLIN conseillère au service emploi, se sont rendues dans l'entreprise DS Smith CIM, implantée à Mehun-sur-Yèvre depuis 1971, à l'occasion de l'inauguration d'une nouvelle machine industrielle.

Cet investissement témoigne de la volonté de préserver les emplois, de développer les compétences et de pérenniser l'activité industrielle sur notre territoire. Avec plus de 40 salariés, DS Smith CIM joue un rôle essentiel dans l'économie locale. Soutenir nos entreprises, c'est préparer l'avenir de Mehun-sur-Yèvre et faire vivre notre industrie locale.

Recensement « sécheresse »

En décembre, la municipalité procédera à une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle « sécheresse/réhydratation » pour la commune de Mehun-sur-Yèvre au titre de l'année 2026.

Il est nécessaire d'attendre la mi-décembre pour faire cette déclaration afin que l'année entière soit prise en compte.

La réponse du ministère de l'Intérieur sera communiquée au cours du second trimestre 2027. Le ministère se réfère uniquement au rapport fourni par Météo France pour l'ensemble du territoire national.

Dès réception de l'arrêté ministériel, les Mehunois concernés par ce phénomène et qui auront communiqué leur adresse mail à la mairie recevront l'arrêté par mail.

À compter de la publication de cet acte au Journal Officiel, les personnes impactées disposent d'un mois pour reprendre contact avec leur assurance et effectuer les démarches nécessaires.

L'arrêté sera publié sur le site internet de la ville et l'information sera relayée sur les supports de communication de la ville.

Toutefois, les personnes qui souhaitent être informées de sa publication sont invitées à en faire la demande via le site contact de la mairie en mentionnant « Sécheresse 2026 » dans l'objet de leur demande.

Aucune photo ou document ne sont nécessaires et aucune autre démarche n'est à réaliser auprès des services de la mairie.

Cette démarche ne dispense pas les personnes concernées d'effectuer une déclaration auprès de leur assureur.

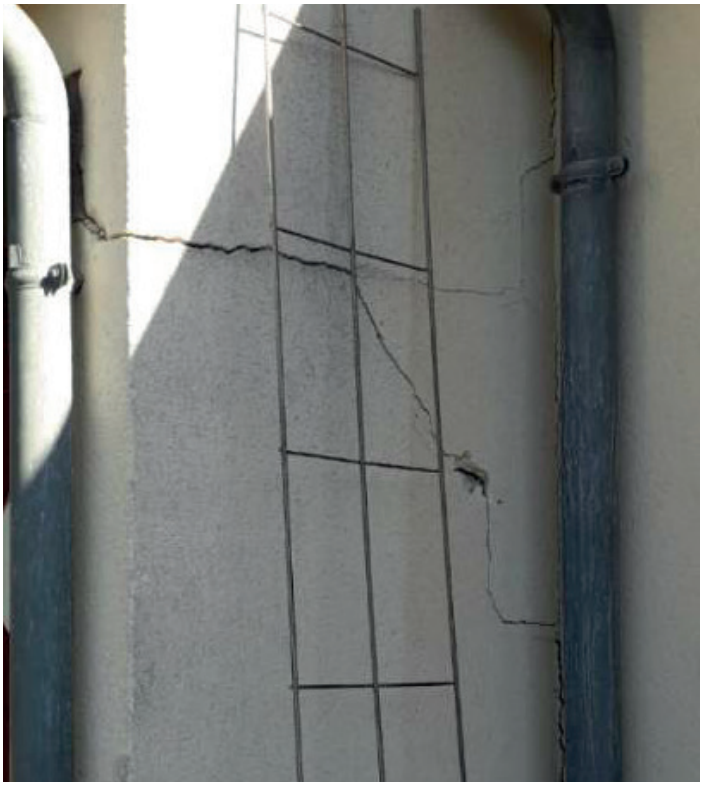

NOUVEAU

Fortes chaleurs : installation de ventilateurs de plafond

Pour améliorer les conditions d'accueil des enfants lors des périodes de fortes chaleurs, **la municipalité a initié l'installation de ventilateurs de plafond dans chaque salle de classe des écoles primaires de la ville et au centre de loisirs.** Les locaux de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle ont également bénéficié de ces équipements. D'autres mesures sont à venir sur la commune pour répondre au changement climatique.

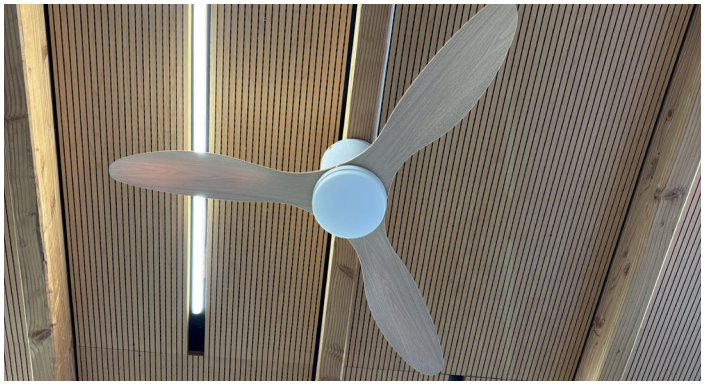

Installation simplifiée : la fin de la déclaration en mairie

Le décret n° 2026-117 du 20 février 2026, applicable depuis le 1er mars 2026, conforté par l'article R.421-13 du Code de l'Urbanisme, **supprime l'obligation de déclaration préalable de travaux pour l'unité extérieure d'une pompe à chaleur à une condition : l'unité extérieure ne doit pas être visible depuis l'espace public, une voie ouverte à la circulation ou un bâtiment voisin.**

Concrètement, une unité posée dans une cour intérieure ou à l'arrière de la maison est désormais dispensée de démarche. Si elle reste visible depuis la rue, ou depuis un bâtiment disposant d'une vue sur l'installation, la déclaration préalable demeure obligatoire.

Exception : **cette simplification ne s'applique pas dans les secteurs protégés** (abords de monuments historiques, sites patrimoniaux remarquables, sites classés), où une autorisation reste exigée, parfois avec l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Renseignez-vous en mairie avant les travaux, des dispositions locales peuvent ajouter des contraintes.

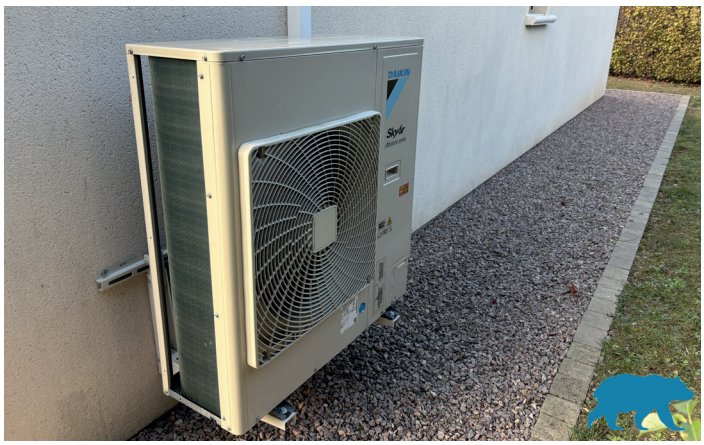

Bien trier ses déchets

La plupart des déchets produits sont recyclables. En les triant correctement, on leur offre une seconde vie. En effet, les ordures ménagères qui ne sont pas triées après la collecte sont incinérées. En plus d'être une nécessité pour l'environnement, le tri est une obligation pour tous, particuliers comme professionnels. Ne pas trier ses déchets peut vous exposer à une amende.

Quel est mon jour de collecte ?

Pour connaître votre jour de collecte, rendez-vous sur la plateforme de gestion des déchets de Bourges Plus. Vous y trouverez également les points d'apport volontaire, l'emplacement des bacs à déchets alimentaires et les informations relatives aux déchetteries de l'agglomération.

Quand dois-je sortir mes poubelles ?



Les poubelles doivent impérativement être sorties, fermées, au plus tôt la veille de la collecte après 19h et rentrées au plus tard à 19h le jour de la collecte.

Que puis-je mettre dans la poubelle jaune ?



Tous les emballages et les papiers peuvent être déposés, en vrac et non imbriqués dans les bacs jaunes :

- **plastique :** bouteilles, flacons, barquettes en polystyrène, pots de yaourt, films alimentaires, blisters, tubes de dentifrice, tubes de colle…
- **métal :** boîtes de conserve, aérosols, papier aluminium, capsules de café, canettes, gourdes de compote…
- **carton :** briques alimentaires, cartonnettes, boîtes à pizza…
- **papier :** journaux, enveloppes, magazines…

Que puis-je déposer dans un abri-bac pour déchets alimentaires ?



- les épluchures de fruits et légumes
- les restes de repas
- les petits os et arêtes
- les coquilles d'œufs
- les aliments abîmés ou périmés, sans emballage
- le marc de café et les sachets de thé
- les papiers d'hygiène (mouchoirs, essuie-tout, serviettes en papier…) peuvent également être déposés dans un abri-bac ou compostés s'ils n'ont pas servi à éponger des produits dangereux.

Bon à savoir : Des sachets en papier et des bioseaux sont disponibles au service technique pour faciliter le tri de vos biodéchets.

J'aimerais mettre en place un bac de compostage dans mon jardin, mais comment faire ?

Des formations sont proposées par Bourges Plus, contactez-les pour connaître les prochaines dates dans la ville. À l'issue de la formation, un bac composteur vous sera remis.

Est-il possible d'avoir un bac jaune plus grand ?

Oui, vous pouvez en faire la demande auprès du service environnement de Bourges Plus.

Le bac à verre de mon quartier déborde, que faire ?



Des QR codes sont affichés sur les bacs à verre pour signaler au service concerné lorsqu'un bac est plein.

Où puis-je faire un dépôt d'amiante ?

Le dépôt d'amiante n'est possible qu'à la déchetterie des 4 vents. Pour tout apport supérieur à 1 m³, il faut contacter le service clientèle de Bourges Plus au moins 72h à l'avance afin de s'assurer de la disponibilité de la benne. Les usagers doivent venir avec leurs déchets emballés dans un film transparent et se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Quels sont les horaires de la déchetterie ?

HORAIRES MI-SAISON		
Du 1er avril au 14 juin - Du 31 août au 31 octobre	matin	après-midi
mardi mercredi vendredi samedi	9h/12h	14h/18h

HORAIRES D'ÉTÉ	
Du 15 juin au 30 août	
mardi mercredi vendredi samedi	8h/15h

HORAIRES D'HIVER		
Du 2 novembre au 31 mars	matin	après-midi
mardi mercredi vendredi samedi	9h/12h	13h30/17h30

Plus d'informations auprès du service environnement de Bourges Plus : 0 800 897 730
service.environnement@agglo-bourgesplus.fr

ENFANCE / JEUNESSE

NOUVEAU

Allier lecture et sensibilisation

Le service communication de la ville a conçu des marque-pages à destination des élèves des écoles élémentaires. Ils ont été remis aux enfants, à la rentrée, par les élus de la commune.

Au-delà d'encourager le plaisir de la lecture, ces marque-pages permettent également de **rappeler quelques règles essentielles de sécurité :**

- les principales consignes à respecter lors des déplacements en bus
- les bons réflexes à adopter lors des déplacements du quotidien.



Un support ludique et utile pour sensibiliser les enfants, tout en les accompagnant dans leurs lectures.



Informations pratiques

L'accueil de loisirs municipal est fermé pendant les vacances de fin d'année, du 21 décembre 2026 au 1er janvier 2027 inclus.

Réouverture le mercredi 6 janvier 2027 pour l'accueil du mercredi.

Pour toute question relative à l'enfance, aux accueils de loisirs et périscolaires, à la restauration scolaire ou au transport scolaire, rendez-vous sur l'Espace Famille ou renseignez-vous auprès du service concerné :

Service enfance / jeunesse / affaires scolaires / transport scolaire :
7 rue du Chemin Vert
02 48 57 06 19
service.enfance@ville-mehun-sur-yevre.fr

La rentrée en quelques chiffres

Pour l'année scolaire 2026/2027, les établissements scolaires de la ville accueillent



449
élèves en classes primaires

154
dans les écoles maternelles





295
dans les écoles élémentaires

304
inscrits au service d'accueil périscolaire





394
inscrits au service de restauration scolaire

258
inscrits au service de transport scolaire





258
inscrits à l'accueil de loisirs du mercredi

304
inscrits à l'accueil de loisirs des vacances scolaires



Le Pôle d'Enseignement Artistique

Le Pôle d'Enseignement Artistique Andrée LAMARRE regroupe deux établissements complémentaires :

- **le Conservatoire à rayonnement communal Olivier MESSIAEN**
- **l'école municipale d'arts plastiques Jean COLOMBE.**

Ouvert à tous les publics, le Conservatoire propose l'apprentissage de nombreux instruments, du piano au violon, en passant par la guitare, les percussions ou les instruments à vent. Il favorise également les pratiques collectives grâce à ses orchestres, ensembles instrumentaux et chorales, tout en participant activement à la vie culturelle de Mehun-sur-Yèvre.

De son côté, l'école d'arts plastiques accueille les enfants à partir du CP et les adultes, débutants comme confirmés. Dessin, peinture, aquarelle, illustration et création en volume permettent à chacun de développer sa créativité et son expression artistique.

Tout au long de la saison 2026-2027, le Pôle proposera de nombreux rendez-vous : concerts, auditions et projets artistiques en partenariat avec les associations et structures locales.

Parmi les temps forts figurent la participation au concert de l'Harmonie municipale au profit du Téléthon en décembre, la Nuit des Conservatoires en janvier ou encore l'exposition de fin d'année en juin.

Un lieu de découverte, d'apprentissage et de partage qui contribue pleinement au dynamisme culturel de la ville.

Concours photo 2027

Gratuit et ouvert à tous, le prochain concours photo aura pour thème « À l'ombre des arbres ». Il a pour mission de dévoiler le talent de photographes amateurs passionnés et de montrer la beauté de notre commune et de notre région. Les inscriptions seront ouvertes au cours du premier trimestre et jusqu'au 14 mai 2027.

Les clichés du concours 2026 sont à découvrir sur la place du 14 juillet et les photos des anciens concours seront exposées, à nouveau, à l'occasion de la foire de la Saint-André dans la rue Jeanne d'Arc.



Expositions 2026

En 2026, les services de la ville ont mis en place plusieurs expositions à découvrir dans différents sites de la ville (au Bureau d'Information Touristique, au château Charles VII, au Pôle de la porcelaine et à la bibliothèque municipale Alain-Fournier) :

- **« Sur les pas de Jean Chen »** : un ensemble d'œuvres d'un artiste aquarelliste local, présenté à travers la commune
- **« Or blanc d'Orient »** : une exposition du musée Charles VII consacrée aux porcelaines asiatiques à découvrir sur le site du Pôle de la porcelaine. Elle s'inscrit dans le cadre du projet « Asie en Centre-Val de Loire (2025/2027) » porté par l'association des musées de la région Centre-Val de Loire. Un livret de jeu pour enfants a été créé pour permettre aux jeunes de découvrir l'exposition, autrement, à travers un support ludique



- **« Porcelaine »** : pour la 7ème édition de Bourges Contemporain, les œuvres de Claire LINARD ont été présentées au Pôle de la porcelaine en écho à l'exposition « Or blanc d'Orient »
- **Expositions à la bibliothèque** : « Feuillages », « Sur les pas de Jean Chen », « Valhalla », « Entre détails et dessins », « Argentine ».

Une nouvelle exposition est à découvrir au Bureau d'Information Touristique « George Sand à Gargilesse ». Elle s'inscrit dans la dynamique des commémorations du 150ème anniversaire de sa disparition et sera visible à partir du 28 novembre.





591ème Foire de la Saint-André

Après des années d'absence, la légendaire Foire de la Saint-André fait son grand retour les 28 et 29 novembre 2026 à Mehun-sur-Yèvre.

Au programme des festivités :

• GRANDE FÊTE FORAINE

Du vendredi 27 au dimanche 29 novembre
> Place du Champ de Foire

Venez profiter des attractions et manèges pour petits et grands. Laissez-vous également tenter par quelques douceurs sucrées et salées.





Pour symboliser cette renaissance historique la mascotte « Dédé » déambulera dans les rues de la cité ducale.

Un ours ? Mais pourquoi ?

Au Moyen Âge, la foire créée en l'honneur du saint patron du duc Jean de Berry, né le 30 novembre 1360, jour de la Saint-André, accueillait déjà de célèbres montreurs d'ours. L'animal était aussi l'emblème personnel et fétiche du duc.

• OUVERTURE DE LA FOIRE AVEC LES WILD DANCE

Samedi 28 novembre à 10h
> Place Charles Pillivuyt

La 591ème foire de la Saint-André vous ouvre ses portes. Venez assister à son inauguration en musique, avec la participation des danseuses du groupe des Wild Dance.

• DÉBALLAGE COMMERCIAL ET EXPOSANTS



Samedi 28 novembre de 9h à 21h
Dimanche 29 novembre de 9h à 18h
> Rue Jeanne d'Arc, de la place du 14 juillet à la place de la République (Saint-Syph)

Poussez la porte des commerces mehunois pour y découvrir les offres promotionnelles et animations spéciales proposées à l'occasion de la foire !

Déambulez entre les stands des exposants présents sur la foire, sur toute la rue Jeanne d'Arc, de la place du 14 juillet à la place de la République et profitez-en pour faire vos achats de Noël.

• LA CONFRÉRIE DES MANGEUX DE QUEUES DE BOEUFS

Samedi 28 novembre à 11h
> Place Charles Pillivuyt

Les membres de cette confrérie seront présents sur la foire. À cette occasion, ils auront l'honneur d'introniser deux figures de la ville.

• DÉAMBULATION MUSICALE ET DE SALTIMBANQUES

Samedi 28 novembre à partir de 15h
> Rue Jeanne d'Arc

Venez assister au spectacle ambulant des échassiers et des jongleurs de **la troupe Zoroana**, au rythme de la musique de **la Fanfare de Cerbois.** Départ de la place du 14 juillet jusqu'au Saint-Syph.

• FEU D'ARTIFICE

Samedi 28 novembre à 19h
> Prairie du château Charles VII

Le feu d'artifice initialement prévu le 14 juillet (reporté en raison de la sécheresse) sera tiré à l'occasion de la Saint-André, en l'honneur également de la Rosière 2026, Délizia CHAMEAU-PEREIRA.

De nombreuses animations sont à découvrir tout au long du week-end en famille, entre amis, avec vos voisins ... Soyez attentifs aux annonces de l'animateur présent sur place.

CONCOURS "La meilleure galette aux pommes de terre" de Mehun-sur-Yèvre



Dimanche 29 novembre à 11h
> Place Charles Pillivuyt

Ce concours amateur, réservé aux fins gourmets mehunois, met à l'honneur cette recette traditionnelle de la ville. Il aura lieu le dimanche 29 novembre à 11h, place Charles Pillivuyt.

Les participants devront confectionner leur galette chez eux puis l'apporter sur place pour la dégustation. Les inscriptions sont gratuites et ouvertes jusqu'au 25 novembre. Téléchargez le bulletin de participation sur le site internet de la ville et envoyez-le à dircom@ville-mehun-sur-yevre.fr.
Les places sont limitées et des cadeaux sont à gagner !

• LE TROUPIAU DE SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS

Dimanche 29 novembre de 14h à 17h
> Place Charles Pillivuyt et rue Jeanne d'Arc

Ce groupe folklorique assurera une représentation de danse traditionnelle du Berry sur la scène de la place Charles Pillivuyt et déambulera dans la rue pour transmettre les valeurs des Arts et Traditions Populaires du Berry.



• BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Samedi 28 & dimanche 29 novembre
> Place du 14 juillet et rue Jeanne d'Arc





Si vous croisez Dédé sur la foire, pensez à prendre une photo souvenir avec lui et à la partager avec le #saintandremehun

• MINI-FERME

Samedi 28 & dimanche 29 novembre - 10h > 17h
> Quai du canal

Venez découvrir les animaux de la mini-ferme « Minimalis ». Participez aux animations proposées sur place.



• BALADES À PONEY

Samedi 28 novembre - après-midi
& dimanche 29 novembre - 10h > 17h
> Quai du canal

Offrez à vos enfants une balade à poney aux abords du canal de Berry.



• EXPOSITION DE TRACTEURS

Samedi 28 & dimanche 29 novembre
> Quai du canal

Les membres de l'association Mémoire Industrielle de Vierzon seront présents aux abords du canal pour présenter leurs tracteurs, véritables témoins du patrimoine industriel local.

• JEUX EN BOIS

Samedi 28 & dimanche 29 novembre
> Rue Jeanne d'Arc

Des jeux en bois seront accessibles gratuitement pour profiter d'un moment ludique sur le linéaire d'exposition.

• STAND DE MAQUILLAGE

Samedi 28 & dimanche 29 novembre
> Rue Jeanne d'Arc

Un stand de maquillage pour enfants sera présent pour marquer cette journée !



Forum des Métiers et de l'Emploi

Vous êtes à la recherche d'un emploi, vous vous interrogez sur votre orientation professionnelle ou envisagez une reconversion ?

Rendez-vous le mardi 24 novembre de 15h15 à 17h30 au centre socioculturel André Malraux pour rencontrer les entreprises du territoire, échanger avec des professionnels et découvrir la diversité des métiers ainsi que les opportunités de recrutement près de chez vous.

Pensez à apporter votre CV ! Entrée libre.



Illuminations

Rendez-vous le **vendredi 27 novembre à 17h30 pour le lancement des illuminations de Noël dans la ville.**

À cette occasion, **les chanteurs de la chorale municipale Voca'Song interpréteront des chants de fête !**

Un beau moment convivial à partager ensemble, place Charles Pillivuyt.



Marché de Noël

Comme chaque année, **le Comité des Fêtes organise le marché de Noël place du Général Leclerc.**
Rendez-vous samedi 19 et dimanche 20 décembre pour faire vos derniers achats de Noël et profiter des animations proposées !

Le Père Noël déambulera en calèche, le samedi à partir de 15h30, au départ de la place du 14 juillet. Cette action est menée en partenariat avec les commerçants.

Une boîte aux lettres, pour les courriers à destination du Père Noël, sera également installée à la mairie.



L'année George Sand

Prix littéraire

Dans le sillage des commémorations du 150ème anniversaire de la disparition de George Sand, un nouveau prix littéraire entend distinguer un roman faisant écho à la liberté, à l'engagement social et à l'attachement aux territoires associés à l'écrivaine de Nohant. Huit ouvrages, que vous pouvez emprunter , ont été retenus et **la bibliothèque municipale Alain-Fournier a participé au jury de cette première édition.**

Animation « Sur les Pas de George Sand »

La bibliothèque municipale Alain-Fournier et le Pôle d'Enseignement Artistique participent à la saison culturelle « Sur les Pas de George Sand » en proposant un **spectacle de marionnettes avec la compagnie « Les Noms d'Oiseaux ».**

Rendez-vous le 12 décembre à 10h à la bibliothèque municipale Alain-Fournier. Réservation obligatoire au 02 48 57 15 16.



Pour soutenir les commerces de la ville, la municipalité organise depuis 2020 une animation commerciale à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Un nouveau format pour 2026 !

Pour renouveler l'opération, un nouveau format fait son apparition : « Le passeport de Noël ».

Comment ça marche ?

Du 30 novembre au 31 décembre inclus, effectuez un achat d'une valeur minimale de 10€ dans 6 commerces participants différents.

Déposez ensuite votre passeport tamponné dans l'urne accessible à la mairie aux horaires d'ouverture, **au plus tard le 6 janvier.**

Le tirage au sort des gagnants aura lieu à l'occasion des vœux à la population, le lundi 11 janvier 2027 à 18h.

Comment me procurer un passeport ?

Les passeports sont disponibles dans les commerces participants. Vous pouvez également découper l'exemplaire disponible en dernière page de ce magazine.

Quels sont les commerces participants ?

Alizé Beauté
Argile Coiffure
Artéa Créatifs
Atil
Au fil des points
Aux Petits Plaisirs
Bell Hair Coiffure
Bijouterie Guyader
Brasserie Veridik
Butterfly
Chicano
C'ouaf Toutou
Cig'Store
Crois en tes rêves
Cycles Strebelle
Dougy
Fleurs de Toujours
Flor&Lo
Fournil du Saint Syph
Jamo Motoculture
La Civette
La Familia
Le Fondant de Mehun
Le Mareyeur
Ma Boutique Magique
Maison Nana
Maison Satier
Parfumerie du Château
Pharmacie du Centre
Philippe Friaud Coiffure
Points et ourlets

Quels sont les lots mis en jeu ?

Cinq lots sont mis en jeu dans le cadre de cette opération. Ils contiennent des cadeaux offerts par les commerces participants ainsi que par la municipalité :

- **Lot n°1 (valeur estimée : plus de 1 000€) :** une baguette par jour pendant 1 an, une eau de parfum, une paire de lunettes de soleil, une console de jeu, un collier en or céramique, une composition gourmande, un lot d'une valeur de 100€ (sac, bijoux, accessoires...), deux places pour le prochain « Crime au château » ...
- **Lot n°2 (valeur estimée : plus de 500€) :** un tableau décoratif, un coffret soin des yeux, un bon d'achat de 20€, des sachets de thé, une carte cadeau vêtements et créations artisanales, un chèque cadeau de 50€, un sac ...
- **Lot n°3 (valeur estimée : plus de 300€) :** un lait de douche, un panier garni, un bon d'achat pour des jouets, un rosbif de 1kg, un bon d'entrée au Musée Charles VII...
- **Lot n°4 (valeur estimée : plus de 150€) :** un bon de réduction sur les eaux de toilette, une boîte de thé, une galette des rois pour 6 personnes, un bon pour un plat du jour...
- **Lot n°5 (valeur estimée : plus de 100€) :** un bon d'achat vêtements de 25€, un shampoing, un porte-clés, une assiette décorative, un abonnement adulte à la bibliothèque municipale Alain-Fournier...

Le contenu détaillé de ces lots, la liste des commerces participants et le règlement de l'opération sont à consulter sur la plateforme :

« Les Commerces de Mehun »

Bonne chance pour le tirage au sort et rendez-vous dans les commerces de Mehun-sur-Yèvre !

Le Podium



Cyrian MENUAT

- licencié au Canoë Kayak Club Mehunois
- vice-champion d'Europe junior de canoë slalom



Sarah GEOFFROY

- licenciée au Pole And Dance Passion
- championne de France de cerceau aérien



Elona LARPENT

- élue Rosière de notre ville en 2023
- 2ème dauphine de l'élection Miss Berry 2026 le 19 septembre 2026
- lauréate du Prix Geneviève de Fontenay



À noter également que pour la première fois, les footballeurs de **l'Olympique Portugais de Mehun** accèdent à la Régionale 1, marquant ainsi une étape historique avec l'ascension au plus haut niveau régional de la Ligue du Centre-Val de Loire.

Mehun-sur-Yèvre remporte le « Chat-Lange » à Murg !

Du 18 au 20 septembre 2026, des membres du Comité de jumelage, des élus et des représentants d'associations mehunoises se sont rendus à Murg, en Allemagne, pour le traditionnel « Chat-Lange ».

Au total, plus de 70 Mehunois ont partagé un week-end festif avec leurs homologues murgois, **placé sous le signe de l'amitié, de la convivialité et de la fraternité franco-allemande.**

Au programme : rencontres, échanges et jeux amicaux entre les équipes des deux villes. Cette année, c'est Mehun-sur-Yèvre qui a remporté le précieux trophée.

Au-delà de cette belle victoire, ce sont surtout les souvenirs partagés et les liens d'amitié entre Murg et notre ville qui restent au cœur de ce rendez-vous.



Le Marathon du Cher

Pour cette 3ème édition qui s'est déroulée le 11 octobre dernier, plus de 1 200 coureurs ont pris le départ du semi-marathon, place du Général Leclerc, face au château de Mehun-sur-Yèvre. Un marathon et une course de 10 km venaient compléter le programme de cette manifestation sportive.

Cette belle réussite est le fruit d'une étroite collaboration entre le Comité du Cher d'Athlétisme, les services de la ville et les nombreux bénévoles mobilisés pour l'occasion.

Rendez-vous le 10 octobre 2027 pour la prochaine édition !



Tour de l'Avenir

De la Normandie à l'Italie, en passant par les Alpes, les meilleurs espoirs du cyclisme mondial se sont affrontés sur sept étapes exigeantes, entre contre-la-montre, moyenne montagne et grands cols.

Samedi 22 août, les coureurs ont pris le départ d'une étape reliant Vierzon à Saint-Vallier, avec un passage par Mehun-sur-Yèvre.

Un moment sportif rendu possible grâce à la municipalité, aux services techniques, à la police municipale et aux bénévoles signaleurs.



AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR
4-5 DÉCEMBRE 2026

MEHUN-SUR-YÈVRE 2026

Actions Téléthon

SAMEDI 5 DÉCEMBRE
9h > 12h30
Place Jean Manceau

Vente de galettes, brioches, viennoiseries, vin chaud et café
> par l'Office Municipal des Sports et la Municipalité

Tombola avec lots en patchwork
> par Jacqueline AUDEJEAN

Vente de couronnes de l'Avent et décorations de Noël
> par le Comité des Fêtes Mehunois

Vente de gâteaux
> par le groupe des Scouts de Vierzon / Mehun

Randonnée pédestre
Départ 9h, place Jean Manceau
> par la RAMY

Vente de sapins en bois, boîtes à pain et nichoirs
> par l'Yèvre de Mer Plongée

Vente de roses
> par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Mehun-sur-Yèvre

Représentation de trompes de chasse à 10h
> par les Échos du Val d'Yèvre

Vente de bulbes de jacinthes
> par l'Amicale de la Caisse Locale du Crédit Agricole Mehun/Lury

Articles divers fabriqués
> par les adhérents de l'Amicale Marcel Pagnol

SAMEDI 5 DÉCEMBRE
9h > 12h30
Place de la République

Vente de cookies et chocolat chaud
par le Canoë-Kayak Club de Mehun <

Vente de galettes
par le Fournil du St Syph <

MAIS AUSSI

Organisation d'un tournoi en interne
par le Cercle Pongiste Mehunois <

Concert
samedi 5 décembre - 20h
centre socioculturel André Malraux
par l'Harmonie de Mehun-sur-Yèvre <

Tombola
par l'ALMY <

Vente de chouquettes
vendredi 4 décembre - 9h > 13h
Galerie Marchande Intermarché
par le Lions Club de Mehun <

Don de la recette de la buvette des matchs du samedi 5 décembre
par l'Olympique Mehun Handball <

Don de 1€ par participant à la Corrida des Dormeux
Samedi 12 décembre - 19h
Départ sous la Porte de l'Horloge
par VVF Athlé <

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS MEHUN-sur-YÈVRE
VILLE DE MEHUN SUR YEVRE

NOVEMBRE

24 novembre - 15h15 > 17h30
Forum des Métiers et de l'Emploi
par la Municipalité et la Mission Locale
Centre socioculturel André Malraux

26 novembre - 12h30
Repas dansant
par ACPG-CATM
Centre socioculturel André Malraux
sur inscription



27 novembre - 17h30
Lancement des illuminations et concert de la chorale municipale Voca'Song
Place Charles Pillivuyt



27 > 29 novembre
Fête foraine
Place du Champ de Foire

28 & 29 novembre
591ème Foire de la Saint-André
Rue Jeanne d'Arc, de la place du 14 juillet à la place de la République
Programme complet page 14-15.

29 novembre - 11h
Concours de la meilleure galette aux pommes de terre
par la municipalité
Place Charles Pillivuyt
Inscription au concours avant le 25 novembre



30 novembre > 31 décembre
Le passeport de Noël
Plus d'informations page 17.

DÉCEMBRE

4 décembre - 14h
Représentation de théâtre
par la Mission Locale
Espace Maurice Genevoix

5 décembre - 8h30 > 12h30
Marché de producteurs locaux
Place du 14 juillet

5 décembre - 11h
Journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie
Place du Souvenir Français

5 décembre - 9h > 12h30
Téléthon
Place Jean Manceau et place de la République

5 décembre - 9h
Randonnée pédestre (Téléthon)
par la RAMY
Départ place Jean Manceau

5 décembre - 20h
Concert Téléthon
par l'Harmonie municipale et l'orchestre cadet du Conservatoire de Mehun-sur-Yèvre
Centre socioculturel André Malraux

7 décembre - 18h30
Conseil municipal
Salle du Conseil

10 décembre - 12h
Repas
par l'Amicale des Anciens
Centre socioculturel André Malraux

12 décembre - 10h
Spectacle « marionnettes et musique »
par la bibliothèque municipale Alain-Fournier, le Pôle d'Enseignement Artistique et la compagnie « Les Noms d'Oiseaux »
Bibliothèque municipale Alain-Fournier
sur inscription

12 décembre - 19h30
Corrida des Dormeux
par VVF Athlé
Départ Porte de l'Horloge

12 décembre - 20h30
Loto
par l'école Marcel Pagnol
Centre socioculturel André Malraux

13 décembre - 14h30
Loto
par ACPG-CATM
Centre socioculturel André Malraux

15 décembre - 14h > 16h30
Permanence Mutuale
Mairie

15 décembre - 18h30
Audition de Noël
par le Conservatoire de Mehun-sur-Yèvre
Centre socioculturel André Malraux

17 décembre - 18h
Moment d'échange pour les proches aidants
par la Plateforme de Répit et d'accompagnement des aidants du Cher

19 décembre - 16h > 21h
20 décembre - 10h > 18h
Marché de Noël
par le Comité des Fêtes
Place du Général Leclerc
Plus d'informations page 16.

29 décembre - 14h30 > 18h30
Don du sang
Centre socioculturel André Malraux

31 décembre - 20h
Réveillon du Nouvel An
par Temps Danse Mehun
Centre socioculturel André Malraux
sur inscription

JANVIER 2027

2 janvier - 19h
3 janvier - 14h
Rifles
par le Judo Club Mehun
Centre socioculturel André Malraux

10 janvier - 18h30
Assemblée Générale
par l'Amicale de Somme
Espace Maurice Genevoix

11 janvier - 18h
Vœux à la population
et tirage au sort
du « passeport de Noël »
Centre socioculturel André Malraux

14 janvier - 14h
Goûter
par l'Amicale des Anciens
Centre socioculturel André Malraux

16 janvier - 10h
Assemblée Générale
par l'AAPPMA Le Gardon Mehunois
Salle Roger Moreau

16 janvier - 14h
Loto
par l'Amicale Marcel Pagnol
Centre socioculturel André Malraux

22 janvier - 19h30
Concert
par Musique Vivante à Mehun
Espace Maurice Genevoix

23 janvier - 20h
Concert
par l'Harmonie municipale, la chorale Voca'Song et la chorale Chanterondes
Centre socioculturel André Malraux

25 janvier - 18h30
Conseil municipal
Salle du Conseil

26 janvier - 17h
Assemblée Générale
par l'Amicale Marcel Pagnol
Espace Maurice Genevoix

29 janvier - 19h
Nuit des Conservatoires
par le Conservatoire de Mehun-sur-Yèvre
Pôle d'Enseignement Artistique

FÉVRIER

6 février - 8h30 > 12h30
Marché de producteurs locaux
Place du 14 juillet

6 février - 19h
7 février - 14h
Rifles
par le Basket Club Mehunois
Centre socioculturel André Malraux

11 février - 19h30
Concert des ensembles
par le Pôle d'Enseignement Artistique
Centre socioculturel André Malraux

18 février - 14h
Goûter
par l'Amicale des Anciens
Centre socioculturel André Malraux

20 février - 14h
Rifles
par le Cercle Pongiste Mehunois
Centre socioculturel André Malraux

23 février - 19h
Auditions musicales
par le Pôle d'Enseignement Artistique
Centre socioculturel André Malraux

MARS

1er mars - 18h30
Conseil municipal
Salle du Conseil

5 mars - 14h > 19h
6 & 7 mars - 9h > 18h
Bourse aux livres
par Encouragement du Dévouement Mehun Val d'Yèvre
Centre socioculturel André Malraux

6 mars - 8h30 > 12h30
Marché de producteurs locaux
Place du 14 juillet

13 mars - 19h30
Loto
par l'Amicale des Culottes Courtes
Centre socioculturel André Malraux

18 mars - 14h
Goûter
par l'Amicale des Anciens
Centre socioculturel André Malraux

19 mars - 18h
Journée nationale du souvenir
et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
Rassemblement place du Souvenir Français

28 mars - 15h30
Chasse aux œufs
par le Comité des Fêtes avec le soutien de la municipalité
Jardins du duc Jean de Berry

AVRIL

2 avril - 19h
Concert des familles
par le Conservatoire de Mehun-sur-Yèvre
Espace Maurice Genevoix

3 avril - 8h30 > 12h30
Marché de producteurs locaux
Place du 14 juillet

Les informations de l'agenda sont susceptibles d'être modifiées après la publication du magazine.
Consultez l'agenda actualisé sur le site de la ville.



Contact presse
Pour les demandes de parution dans le Berry Républicain, contacter le correspondant presse :
Séverine PICON
severine.leberry@outlook.fr
07 69 25 53 16

À VOUS DE JOUER !

Combien de fois ce symbole de l'ours apparaît dans votre Mehun Mag ?



Celui-ci ne compte pas !

Où se trouvent ces détails dans le magazine ?



1



2

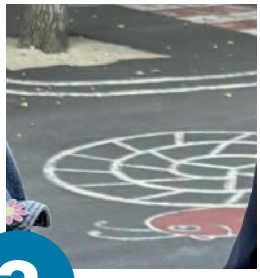

3



4

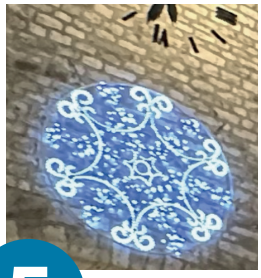

5

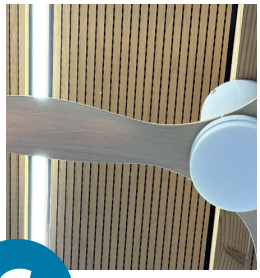

6

Anagrammes de fin d'année

AUDACE	Tout le monde aime en recevoir	. . . . .
PAINS	Emblème botanique de la fin d'année	. . . . .
STOPPERAS	Remplace le calendrier de l'Avent des commerçants	. . . . .
GENIE	On espère tous en voir tomber quelques flocons	. . . . .
SURFACER	Certains lutins le sont en période de fêtes !	. . . . .
BLOUSE	Idéal pour une décoration de saison	. . . . .



Le jour de la Saint-André, prenez vos meilleures photos avec Dédé et partagez-les avec le #saintandremehun !

Réponses :
Nombre d'ours dans le magazine : 4 ours (pages 8, 10, 12 et 18)
1. Page 5 / 2. Page 15 / 3. Page 12 / 4. Page 8 / 5. Page 16 / 6. Page 10
Anagrammes : cadeau, sapin, passeport, neige, farceurs, boules

Agir ensemble pour Mehun-sur-Yèvre

Chères Mehunoises, chers Mehunois,

Cette année a été marquée par un été caniculaire qui nous a conduits à agir rapidement pour protéger les plus vulnérables avec l'ouverture d'une salle climatisée, par la suite accessible à tous.

Nous préparons également l'avenir en développant des solutions plus durables : ventilateurs de plafond dans plusieurs bâtiments publics, brumisateurs et réflexion sur de nouveaux aménagements adaptés aux défis climatiques.

Cet été fut également riche en rencontres et en animations. Les festivités organisées ont rencontré un vif succès grâce à l'implication des élus, des agents municipaux, des commerçants et des associations, que nous remercions chaleureusement pour leur engagement.

La sécurité reste au cœur de nos préoccupations. Nous poursuivons les actions menées pour améliorer la tranquillité publique, renforcer la prévention et assurer un cadre de vie serein à l'ensemble des habitants.

Conformément à nos engagements, le Forum des associations est désormais organisé chaque année et la Foire de la Saint-André fait son grand retour. Les réunions de quartier, déjà engagées cette année, se poursuivront en 2027 afin de renforcer le dialogue de proximité et de rester à l'écoute de vos attentes.

La jeunesse demeure au cœur de nos priorités. La bibliothèque est désormais gratuite pour tous les jeunes et le projet de création d'un Conseil municipal des jeunes est en cours afin de favoriser leur participation à la vie de la commune et à la construction de son avenir.

Dans un contexte budgétaire toujours contraint, nous poursuivons avec détermination la mise en œuvre des actions prévues dans notre programme, comme le projet de rénovation de la piscine, un équipement essentiel pour l'apprentissage de la natation et l'attractivité de notre territoire. Nous portons ce dossier avec la volonté de construire une solution durable et adaptée aux besoins de notre bassin de vie.

À l'approche des fêtes de fin d'année, nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles fêtes, ainsi qu'une année 2027 placée sous le signe de la santé, de la solidarité et de la convivialité.

Christian GATTEFIN, Nicole HUBERT, Stéphane GAUTHIER, Stéphanie BUREAU, Christian JOLY, Elvire CLÉMENT, Patrick BOUCHONNET, Fabienne THIAULT, Sébastien HERVÉ, Isabelle CORT, Pedro DA ROCHA, Aude FLEUREAU, Christophe GRANGETAS, Patricia PIGEAT, Erick GEIGER, Stéphanie LALIBERTÉ, Pierre LECELLIER, Nathalie DUCHET, Patrick OGER, Isabelle PEREIRA, Alain QUISFIX, Marie-Christine HEMON, Michel PATIN.

RÉVEILLONS MEHUN

Chères Mehunoises, chers Mehunois,

Mehun ne peut pas se contenter de gérer le quotidien : notre ville a besoin d'ambition, d'une vision et de projets concrets. Plusieurs sujets méritent aujourd'hui des réponses.

Nous restons pleinement mobilisés sur l'avenir de la piscine municipale. Il n'est pas acceptable que des enfants de Mehun ne puissent toujours pas apprendre à nager dans leur commune. Nos autres équipements sportifs, notamment le terrain de football, doivent également être entretenus et développés à la hauteur des attentes des habitants et des associations. Nous souhaitons aussi que le projet de toilettes publiques le long du canal puisse enfin avancer.

Sur le plan de circulation, nous demandons un bilan et une vision globale des aménagements envisagés. Les habitants doivent être informés et associés aux décisions qui concernent leur quotidien.

Nous sommes également attentifs à la situation des agents municipaux. La qualité du service public repose sur leur engagement. C'est pourquoi nous souhaitons qu'une rencontre puisse être organisée avec les élus et les services afin d'échanger sereinement sur leur situation et leurs conditions de travail.

Nous soutenons pleinement les réunions de quartier et y participons : elles doivent permettre aux habitants de s'exprimer, mais aussi déboucher sur des réponses et des réalisations concrètes. Dans le même esprit, nous proposons de recréer un Conseil municipal des jeunes, pour donner toute sa place à la parole et aux initiatives de notre jeunesse.

Nous nous réjouissons également du retour de la Saint-André, une initiative que nous avions défendue dans notre programme. Faire vivre nos traditions, soutenir nos commerçants et recréer des moments de convivialité est essentiel pour notre commune.

Enfin, nous défendons une vie municipale fondée sur le respect, la courtoisie et le dialogue entre élus, au-delà des sensibilités et des divergences. Notre engagement est simple : soutenir ce qui va dans le bon sens, proposer des améliorations et alerter lorsque les attentes des Mehunois ne sont pas suffisamment prises en compte.

Nous restons à votre disposition pour échanger et recueillir vos propositions. Vous êtes également toujours les bienvenus aux conseils municipaux : la vie démocratique appartient à tous les Mehunois.

Mehun possède de nombreux atouts. Il est temps de leur donner toute leur place et de construire ensemble de nouvelles perspectives.

Gabriel BEHAGHEL, Brigitte RAIMBAULT, Maryan MATEJCIC, Sophie BROSSIER, Philippe ROUX, Murielle ROUSSEAU.

Du 30 novembre au 31 décembre inclus, effectuez un **achat d'une valeur minimale de 10€ dans 6 commerces participants différents.**

Déposez ensuite votre passeport tamponné dans l'urne, accessible à la mairie aux horaires d'ouverture, au plus tard le **6 janvier.**

Règlement, liste des commerces participants et des lots à gagner à retrouver sur la plateforme "Les Commerces de Mehun"

1 TAMPON PAR COMMERCE

LE PASSEPORT DE NOËL DES COMMERÇANTS

DU 30 NOVEMBRE
AU 31 DÉCEMBRE 2026

MEHUN-SUR-YÈVRE



Plus d'informations : commerces-mehun.fr

Passeport à découper ci-dessous ou à se procurer auprès de l'un des commerces participants.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Numéro de téléphone :

Ville :



PASSEPORT DE NOËL DES COMMERÇANTS

Année 2026

MEHUN-SUR-YÈVRE